



Journée 2012 de la CFST destinée aux organismes responsables

Mardi, 8 mai 2012, Palais des Congrès CTS à Bienne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST**

Thèmes de la journée

Objectif de la journée

L'objectif de la journée est d'informer sur les nouveaux outils et les nouvelles tendances dans les domaines de la sécurité et de la protection de la santé au travail. Les autres éléments importants de cette journée seront l'échange d'expériences entre les participants, notamment sur les solutions MSST interentreprises, ainsi que les contacts personnels avec les assistants de branche et les spécialistes de la sécurité au travail.

Thèmes

- Dans le cadre de la campagne CFST «Vision 250 vies», la Suva a défini des règles essentielles destinées à prévenir les accidents mortels dans les branches qui présentent les risques les plus élevés. Leur efficacité est renforcée par des «règles vitales» valables pour plusieurs branches en même temps. Ces outils pratiques, et bien d'autres encore, sont à disposition sur Internet pour les personnes concernées ou simplement intéressées.
- La statistique des maladies et des accidents professionnels constitue l'échelle de mesure d'une stratégie de prévention réussie et permet de fixer des priorités pour le travail des organes d'exécution. Les branches et les organes d'exécution partagent un même besoin de chiffres et de tendances fiables. Les découvertes les plus récentes montrent néanmoins que les statistiques doivent toujours être analysées avec circonspection et nécessitent parfois certaines rectifications.
- A travers la recertification des solutions par branche et des solutions par groupe d'entreprises, la CFST veut créer de nouvelles impulsions dans le contexte de l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail et distinguer des solutions MSST actives et réussies. L'importance de la mission des spécialistes consultés ainsi que la nature des tâches qui leur sont régulièrement confiées sont expliquées par les intéressés eux-mêmes.
- Les femmes enceintes doivent se ménager pour préserver la vie de leur enfant. Après la naissance, elles ont également besoin de temps pour se reposer, organiser leur nouvelle vie et allaiter leur enfant. Il existe par ailleurs des conditions de travail particulièrement néfastes pour les femmes enceintes, qui doivent éviter toute exposition à des substances pouvant provoquer des malformations du fœtus.

- Les jeunes travailleurs ont également besoin d'être protégés. Premièrement parce que certains travaux peuvent exiger des efforts trop importants pour leur âge. Et deuxièmement parce qu'ils vont souvent encore à l'école, un aspect à prendre en compte dans l'attribution du travail. Et enfin, troisièmement, parce qu'il est important de préserver leur développement physique, social et psychique contre certaines influences néfastes.

Participants

Organismes responsables des solutions interentreprises (représentants des travailleurs et des employeurs), responsables de l'encadrement des branches, organes d'exécution (ICT, SECO, Suva)

Langues

Allemand et français en traduction simultanée

Documents

Les exposés seront placés sur le site internet de la CFST en allemand et en français après la rencontre.

Animation de la journée

Serge Pürro, secrétaire principal, CFST

La journée est organisée en collaboration avec les organes d'exécution (SECO, cantons, Suva).

Programme

Mardi, 8 mai 2012

Accueil des participants, introduction

09.00 Accueil des participants, café

Palais des Congrès CTS Bienne

09.30 Ouverture de la journée et introduction

Ulrich Fricker, président de la CFST et président de Direction de la Suva

09.40 Partie administrative

Vision 250 vies – les règles vitales

09.50 Les règles vitales – concept général de la Suva

Robert Odermatt, chef de la division sécurité au travail, Suva, Lucerne

10.20 Règles vitales pour les couvreurs

Adrian Bloch, chef du secteur bâtiment, Suva, Lucerne

10.35 Règles vitales concernant les EPI antichute

Bernhard von Mühlenen, secteur bâtiment, Suva, Lucerne

10.50 Pause

11.15 Règles vitales concernant le courant électrique

Roland Hürlimann, chef de la sécurité électrique, ESTI, Fehraltorf

11.30 Mesure d'efficacité durable de la mise en œuvre des règles vitales

Armin Zimmermann, chef du secteur support et bases, Suva, Lucerne

Nouvelles publications

11.45 Statistique AP, nouvelle méthode d'estimation des travailleurs à plein temps, incidences

Peter Andermatt, secteur statistique, Suva, Lucerne

12.15 Prévention au bureau

Mathis Brauchbar, advocacy, Zurich

12.30 Repas, Palais des Congrès

Recertification des solutions de branche et des solutions par groupe d'entreprises

14.00 Premiers résultats de la recertification

Erwin Buchs, chef du service MSST, CFST, Fribourg

14.20 Compte rendu d'un hygiéniste du travail

Andreas Martens, directeur AEH, Zurich

14.40 Compte rendu d'un médecin du travail

Dr Rolf Abderhalden, médecin du travail, Thoune

15.00 Compte rendu d'un ingénieur de sécurité

Marcus Zehnder, Swissmechanic, Weinfelden

Protection spéciale des mères et des jeunes travailleurs

15.20 Protection des jeunes travailleurs

Johann Haas, ABEA, SECO, Berne

15.40 Protection de la maternité

Dr Ueli Schwaninger, ABGG, SECO, Berne

16.00 Clôture de la journée

Erwin Buchs, EKAS

Renseignements

Secrétariat

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST

Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne

Tél. 041 419 54 74, Fax 041 419 61 08

ekas@ekas.ch

www.cfst.ch

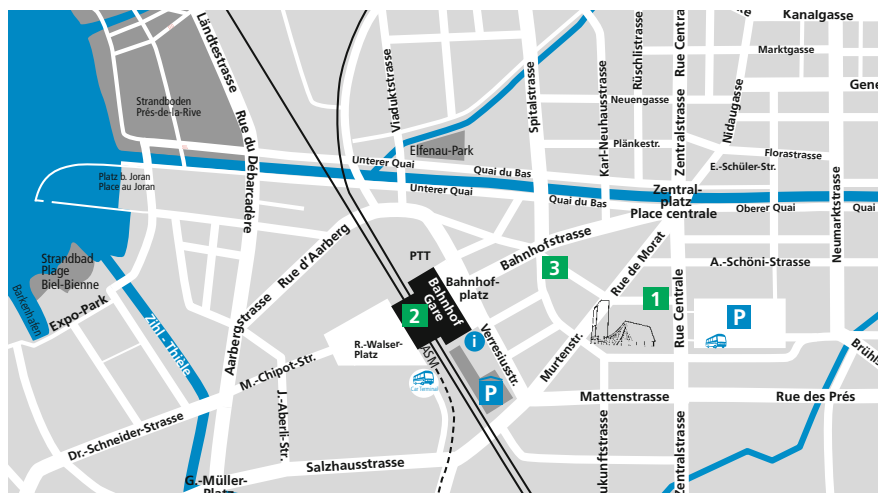
Lieu

Palais des Congrès CTS

Rue Centrale 60

2503 Bienne

Tél. 032 329 19 19



1 Palais des Congrès CTS à Bienne, 2 Gare, 3 Hôtel Elite



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

**Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST**